

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 février 2010
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 2 février 2010, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, en votre qualité de Président, faire distribuer aux membres du Conseil le texte de la présente lettre et de ses annexes comme documents du Conseil de sécurité. Le premier est le texte de la déclaration du Président publiée à l'issue de la Réunion de haut niveau sur le Yémen tenue à Londres le 27 janvier (voir annexe I); le deuxième est celui du communiqué publié à l'issue de la Conférence sur l'Afghanistan tenue à Londres le 28 janvier (voir annexe II).

(Signé) Mark Lyall Grant



**Annexe I à la lettre datée du 2 février 2010 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord**

**Déclaration du Président publiée à l'issue de la Réunion
de haut niveau sur le Yémen tenue le 27 janvier 2010**

- Le Yémen, ses alliés et ses partenaires se sont entretenus à Londres ce jour des nombreux problèmes urgents qui se posent pour les Yéménites. Les participants à cette réunion ont redit qu'ils étaient favorables à un Yémen unifié, qu'ils appuyaient le respect de sa souveraineté et de son indépendance et qu'ils s'engageaient à ne pas s'ingérer dans les affaires internes du pays. Il fallait absolument procéder à des réformes économiques et sociales pour assurer la stabilité et la prospérité à long terme. Il fallait une approche globale et un appui ferme de la communauté internationale.
- Les difficultés au Yémen vont croissant et risquent de menacer la stabilité du pays et de la région si rien n'est fait pour y remédier. Le Gouvernement a désigné les trois domaines suivants comme étant les plus préoccupants :
 - i) Améliorer la coordination avec le Yémen et l'appui international qui lui est fourni;
 - ii) Procéder à une analyse commune des difficultés rencontrées par le Yémen, notamment des conditions propices à la radicalisation et à l'instabilité, et s'entendre sur le fait qu'une approche globale est nécessaire pour les surmonter;
 - iii) Mieux soutenir et redynamiser les réformes politiques et économiques, notamment en engageant le Gouvernement à prendre des mesures concrètes de toute urgence.
- Le Gouvernement convient qu'il faut s'attaquer d'urgence à ces problèmes et s'engager sur la durée à les régler. C'est à lui qu'il incombe au premier chef de faire face à ces difficultés en faisant appel aux pays de la région et à la communauté internationale.
- Les participants à la réunion ont accueilli avec satisfaction ce qui suit :
 - L'engagement pris par le Gouvernement du Yémen de continuer de procéder à des réformes et d'engager des discussions sur un programme du Fonds monétaire international, dont l'appui serait le bienvenu, et qui l'aiderait à faire face aux difficultés les plus pressantes;
 - L'annonce faite par le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe concernant la tenue à Riyad, les 27 et 28 février, d'une réunion des États arabes du Golfe et d'autres partenaires du Yémen où seraient examinées les entraves à l'aide au Yémen et qui conduirait à un dialogue avec le Gouvernement, notamment sur les réformes prioritaires;
 - L'engagement pris par la communauté internationale d'aider le Gouvernement du Yémen à lutter contre Al-Qaida et d'autres formes de terrorisme et celui qu'ont pris tous les participants de se conformer

strictement aux décisions du Comité des sanctions, comme demandé dans la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité;

- La détermination de la communauté internationale d'appuyer davantage l'action que le Gouvernement du Yémen mène pour renforcer ses capacités en matière de maintien de l'ordre et de sécurité et sur les plans législatif et judiciaire. Les partenaires du Yémen sont convenus d'aider le Gouvernement à mieux lutter contre le terrorisme et à améliorer la sécurité aérienne et la sécurité aux frontières. Il s'agira des frontières terrestres comme des frontières maritimes, et de renforcer les capacités des garde-côtes;
- Le lancement du projet « Les amis du Yémen » visant à régler les divers problèmes que rencontre le Yémen. La première réunion se tiendra dans la région à la fin du mois de mars. Le Gouvernement du Yémen et le Groupe d'Amis s'entreprendront de la manière de procéder aux réformes nationales, notamment dans le cadre de deux groupes de travail, l'un sur l'économie et la gouvernance et l'autre sur la justice et l'état de droit.

**Annexe II à la lettre datée du 2 février 2010 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord**

**Communiqué publié à l'issue de la Conférence de Londres
sur l'Afghanistan tenue le 28 janvier 2010**

**Le rôle des dirigeants afghans, la coopération régionale
et les partenariats internationaux**

1. Le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et la communauté internationale se sont entretenus ce jour à Londres, où ils ont renouvelé leur engagement d'aider l'Afghanistan à devenir un pays sûr, prospère et démocratique. Cette conférence est une étape décisive pour que le Gouvernement joue un plus grand rôle dans la sécurité, la stabilité et le développement du pays. La communauté internationale a souligné qu'elle appuyait le Gouvernement afghan et la sécurité, le développement et la gouvernance du pays.

2. À la Conférence de Londres, le Président, Hamid Karzaï, a renouvelé les engagements qu'il avait pris lors de son discours d'investiture, dans lequel il avait énoncé des priorités claires en vue de la stabilisation et du développement de l'Afghanistan.

3. La communauté internationale a promis de tenir les engagements à long terme qu'elle avait pris en faveur de l'Afghanistan, dans l'Accord de Bonn en 2001, à la Conférence de Tokyo en 2002, dans le Pacte pour l'Afghanistan en 2006, dans la Déclaration de Paris en 2008 et dans la Déclaration issue de la Conférence de La Haye en 2009. Elle a renouvelé son appui aux résolutions du Conseil de sécurité qui visent à maintenir la sécurité, la prospérité et la stabilité de l'Afghanistan et, en particulier, au rôle de l'Organisation des Nations Unies dans cette entreprise.

4. Les participants à la Conférence ont souligné que le Gouvernement afghan et la communauté internationale entraient dans une nouvelle phase, l'objectif ultime étant que l'Afghanistan prenne en main sa propre destinée. Ils ont rappelé qu'ils cherchaient à renforcer le rôle des dirigeants afghans, à accroître la coopération régionale et à améliorer l'efficacité des partenariats internationaux. Ensemble, ils s'engageaient à tout faire pour que le Gouvernement afghan soit de mieux en mieux en mesure de répondre aux besoins de son peuple en se dotant d'institutions et de ressources propres.

5. La Conférence de Londres sera suivie d'une conférence à Kaboul où le Gouvernement afghan entend faire avancer son programme en prenant des mesures concrètes en faveur de la population. Ces mesures reposeront sur les éléments suivants : responsabilité démocratique, égalité, droits de l'homme, égalité des sexes, bonne gouvernance, meilleure qualité des services publics, croissance économique et désir partagé de vivre en paix, conformément aux dispositions de la Constitution afghane. Les participants demeurent convaincus qu'ensemble ils réussiront.

6. Les difficultés sont considérables, en particulier dans les domaines politique et économique et dans les secteurs du développement et de la sécurité, et elles sont interdépendantes. Il est de l'intérêt commun des participants de les surmonter et ils

se sont à nouveau engagés à le faire. L'engagement de la communauté internationale en Afghanistan continue de tendre vers un appui plus marqué aux dirigeants afghans dans les domaines de la sécurité, du développement, de la gouvernance et de l'aide économique.

Sécurité

7. Les participants à la Conférence ont remercié la population afghane, les Forces nationales de sécurité afghanes et les pays fournissant des continents à l'Afghanistan. Ils ont exprimé leur douleur face à la disparition de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan. Ils ont également remercié ceux qui ont fourni des installations de transit et d'autres équipements à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et aux Forces nationales de sécurité afghanes.

8. Les participants à la Conférence se sont à nouveau dits résolus à lutter contre le terrorisme, en particulier contre Al-Qaida, et ont félicité l'Afghanistan de l'action qu'il mène à cette fin. Ils ont condamné dans les termes les plus vifs toutes les attaques perpétrées par les Taliban et leurs alliés extrémistes, notamment l'utilisation d'engins explosifs improvisés, les attentats-suicides, les enlèvements et les attaques commises contre des civils et les forces afghanes ou internationales, qui entravent l'action menée aux fins de la stabilisation, de la reconstruction et du développement du pays.

9. Les participants à la Conférence ont constaté que la plupart des pertes civiles sont causées par les insurgés. Ils se sont félicités que la FIAS, le Gouvernement afghan et les Forces nationales de sécurité afghanes continuent de tout faire pour protéger les civils et réduire les risques qui pèsent sur eux, et pour enquêter ensemble sur les pertes civiles.

10. Les participants à la Conférence ont accueilli avec satisfaction les progrès accomplis par les Forces de sécurité afghanes qui, de plus en plus, assument la responsabilité des opérations militaires. Ils se sont félicités également que le Gouvernement afghan se soit fixé comme objectif que les Forces nationales de sécurité afghanes prennent la tête de la plupart des opérations menées dans les secteurs dangereux du pays dans les trois prochaines années et qu'elles assurent la sécurité dans les cinq prochaines années. Pour ce faire, la communauté internationale s'est engagée à continuer de renforcer les capacités et d'améliorer l'efficacité des Forces nationales de sécurité afghanes. Les participants à la Conférence se sont engagés également à fournir l'appui nécessaire à l'élargissement progressif de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane, l'objectif étant d'atteindre des effectifs de 171 600 hommes et 134 000 hommes d'ici à octobre 2011, comme l'a approuvé le Conseil commun de coordination et de suivi le 20 janvier 2010. La communauté internationale a pleinement appuyé l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de police. Par ailleurs, le Gouvernement afghan et la communauté internationale décideront si ces mesures sont suffisantes en fonction de l'état de la sécurité et de la viabilité à long terme.

11. Les participants à la Conférence se sont félicités que le Conseil de l'Atlantique Nord, agissant en consultation étroite avec les partenaires de la FIAS qui ne sont pas membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), en accord avec le Gouvernement afghan et conformément à la résolution 1890 (2009) du Conseil de sécurité des Nations Unies, ait décidé de mettre au point, d'ici à la Conférence de

Kaboul, un plan de transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité, province par province, et de déterminer notamment les conditions dans lesquelles la transition se ferait. À ce sujet, les participants à la Conférence ont accueilli avec satisfaction l'engagement pris de créer des conditions propices à la transition aussitôt que possible afin que plusieurs provinces puissent relever de la responsabilité des Forces nationales de sécurité afghanes, pourvu que les conditions soient réunies, d'ici à la fin de 2010 ou au début de 2011, de sorte que la FIAS n'exerce plus qu'un rôle d'appui dans ces provinces. Ils se sont félicités qu'il soit question d'établir un mécanisme commun au Gouvernement afghan, à la FIAS et à d'autres partenaires internationaux clés pour mesurer les progrès accomplis dans des domaines autres que la sécurité qui ont une influence sur la transition.

12. Les participants à la Conférence se sont félicités :

- De l'importance accrue que la FIAS attache au partenariat avec les Forces nationales de sécurité afghanes et du principe selon lequel les forces afghanes devraient progressivement assumer la direction de toutes les phases des opérations;
- De la détermination du Gouvernement afghan à assumer une responsabilité plus grande quant aux détentions, eu égard à la croissance des capacités du pays, conformément aux normes internationales et au droit national et international applicable;
- De la contribution que la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan apporte à la croissance et à l'expansion des Forces nationales de sécurité afghanes; ils ont par ailleurs exhorté la communauté internationale à s'acquitter des obligations qui lui incombent encore pour ce qui est des formateurs et des équipes d'encadrement, et à poursuivre ses efforts à cet égard;
- De la participation d'EUPOL aux activités de suivi, de mentorat, de conseil et de formation auprès du Ministère de l'intérieur ainsi qu'à l'appui à la réforme de la police menée par l'Afghanistan aux niveaux national et provincial; ils ont par ailleurs exhorté les partenaires à renforcer l'appui logistique fourni à EUPOL, en particulier dans les provinces;
- De l'appui bilatéral que divers pays apportent aux Forces nationales de sécurité afghanes, et ont exhorté la communauté internationale à mener ses activités en étroite coordination avec EUPOL et la Mission de formation de l'OTAN, notamment par l'intermédiaire du Conseil international de coordination de la police;
- De l'engagement du Gouvernement afghan à continuer d'élaborer une stratégie de sécurité nationale avec l'appui de la communauté internationale; et
- L'engagement du Gouvernement afghan à concevoir et mettre en œuvre une politique nationale de sécurité, qui doit être présentée lors de la Conférence de Kaboul et définit l'infrastructure de sécurité et les rôles et responsabilités des différents organismes de sécurité.

13. Dans le cadre d'une approche globale, menée par les Afghans, les participants à la Conférence ont souligné qu'un cadre efficace et durable était nécessaire à la création et à la consolidation d'un environnement stable et sûr dans lequel les Afghans et les Afghanes de toutes origines, quels que soient leurs points de vue,

puissent contribuer à la reconstruction de leur pays. À cet égard, les participants à la Conférence ont accueilli avec satisfaction les projets du Gouvernement afghan tendant à offrir une place honorable dans la société à ceux qui veulent renoncer à la violence, participer à une société libre et ouverte dans le respect des principes inscrits dans la Constitution afghane, rompre avec Al-Qaida et les autres groupes terroristes et poursuivre pacifiquement leurs objectifs politiques.

14. Les participants à la Conférence se sont félicités :

- De la détermination du Gouvernement afghan à relancer les efforts de réintégration menés par l'Afghanistan en vue de mettre en place un programme national de paix et de réintégration qui soit efficace, sans exclusive, transparent et viable;
- Des projets visant à organiser une grande Jirga de paix avant la Conférence de Kaboul;
- De l'engagement de la communauté internationale à créer un fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration destiné à financer le Programme national pour la paix et la réintégration mené par les Afghans. Les participants à la Conférence se sont félicités des annonces de contribution au fonds d'affectation spéciale et ont encouragé tous ceux qui souhaitent appuyer le renforcement de la paix et la stabilisation en Afghanistan à contribuer à cette initiative majeure.

15. Les participants à la Conférence ont reconnu la gravité de la situation humanitaire dans différentes régions du pays, s'agissant en particulier de la sécurité alimentaire. Ils ont invité la communauté internationale à appuyer le Plan d'action humanitaire pour 2010.

Développement et gouvernance

16. L'Afghanistan doit relever des défis extrêmement difficiles en matière de développement, ce qui exige un soutien constant et à long terme de la communauté internationale. Une action civile mieux coordonnée et mieux dotée en ressources est cruciale pour y parvenir. La croissance économique, le respect de l'état de droit et des droits de l'homme ainsi que la création de possibilités d'emploi et la bonne gouvernance pour tous les Afghans sont également essentiels si l'on veut faire front à l'appel des insurgés, et sont en outre vitaux pour une stabilité accrue en Afghanistan.

17. La communauté internationale a noté les progrès accomplis par le Gouvernement afghan dans le domaine du développement économique, notamment le fait qu'il a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui permettra à l'Afghanistan de recevoir des principaux créanciers jusqu'à 1,6 milliard de dollars au titre de l'allégement de la dette. Cela porte à environ 11 milliards de dollars le montant total de l'aide fournie au titre de l'allégement de la dette. Les participants à la Conférence ont convenu que la priorité, telle qu'établie par le Gouvernement afghan, est d'accélérer les progrès dans les domaines de l'agriculture, de la mise en valeur des ressources humaines et de l'infrastructure, et de veiller à ce que ces progrès reposent sur l'élargissement des capacités et des réformes structurelles. Les participants attendent avec intérêt le nouveau plan de développement économique et l'ouverture des discussions relatives

à un nouveau programme du FMI mené par les Afghans, ainsi que la poursuite des activités du FMI dans le pays.

18. Les participants à la Conférence se sont félicités de l'engagement du Gouvernement afghan à assumer une responsabilité financière croissante quant à ses propres affaires, et ont souligné que des réformes critiques étaient nécessaires pour maximiser les recettes nationales, en vue de parvenir, à terme, à la viabilité des finances publiques et, pour cela :

- D'accroître les recettes fiscales et douanières;
- De réorganiser les entreprises publiques de manière à assurer une responsabilité et une transparence plus grandes;
- De mettre en œuvre la Feuille de route issue de la Conférence pour un environnement porteur, tenue en 2007, telle qu'elle est présentée dans la stratégie afghane de développement national; et
- De poursuivre les réformes réglementaires, notamment la mise en œuvre des nouvelles réglementations minières, en ayant à l'esprit les engagements actuels de l'Afghanistan au titre de l'Initiative de transparence des industries extractives.

19. Les participants à la Conférence se sont félicités :

- Des projets du Gouvernement afghan visant à un développement plus cohérent et mieux coordonné. Il s'agira de regrouper les principaux ministères dans des modules chargés du développement et de la gouvernance et d'affiner les priorités de la stratégie afghane de développement national relatives au développement, en particulier l'infrastructure, le développement rural, la mise en valeur des ressources humaines, l'agriculture et les principaux domaines de la gouvernance. Il s'agira aussi d'élaborer un plan de travail, qui devrait être achevé avant la Conférence de Kaboul;
- De l'ambition exprimée par le Gouvernement afghan de voir les donateurs accroître de 50 % au cours de deux années à venir la part de l'aide au développement apportée par l'intermédiaire du Gouvernement afghan, y compris les fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui financent le budget du Gouvernement, comme par exemple le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan et le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan. Cet appui dépendra toutefois des progrès réalisés par le Gouvernement dans la poursuite du renforcement des systèmes publics de gestion financière, la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'exécution du budget, l'élaboration d'une stratégie de financement et le développement des capacités en vue de cet objectif. Les participants à la Conférence ont confirmé leur intention d'élaborer avec le Gouvernement afghan une feuille de route détaillée, avant la Conférence de Kaboul, et de fournir une assistance technique à l'appui du renforcement de la capacité du Gouvernement de parvenir à son objectif;
- Des projets du Gouvernement afghan visant à mettre en œuvre des réformes budgétaires, à accroître les taux d'exécution des budgets et à prendre des mesures pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales, tout en renforçant les pratiques et les institutions de lutte contre la corruption afin de parvenir à des politiques budgétaires viables.

20. Les participants à la Conférence se sont félicités de l'engagement du Gouvernement afghan à élaborer un plan général visant à rendre plus efficaces et transparentes les institutions civiles nationales, y compris la fonction publique. Ils se sont félicités aussi de la décision du Gouvernement d'approuver la politique infranationale en matière de gouvernance et d'en élaborer la législation d'application préalablement à la Conférence de Kaboul. Les participants se sont engagés à contribuer au renforcement de la gouvernance infranationale par l'intermédiaire du cadre unique de programmes prioritaires du Gouvernement afghan. Pour en faciliter la mise en œuvre, le Gouvernement a l'intention de publier les critères relatifs aux frontières administratives. Les participants à la Conférence se sont félicités des engagements pris par le Gouvernement afghan et ont exhorté la communauté internationale à fournir un soutien additionnel afin de former 12 000 fonctionnaires exerçant au niveau infranational des fonctions administratives essentielles pour aider les gouverneurs de province et de district, cela d'ici la fin 2011.

21. Les participants à la Conférence constatent l'intensification des efforts engagés par le Gouvernement afghan pour mettre en œuvre le programme national pour la justice afin que cette dernière soit administrée de manière plus transparente, honnête et équitable et soit accessible dans les mêmes conditions à tous les Afghans.

22. Les participants à la Conférence ont salué l'engagement du Gouvernement afghan à améliorer l'accès à la justice et le respect des droits de l'homme, notamment dans le cadre du programme relatif à la justice et aux droits de l'homme, de l'appui politique et financier fourni à la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et de l'adoption et de la mise en œuvre sans délai d'une nouvelle politique nationale concernant les relations entre le système officiel d'administration de la justice et les conseils de règlement des différends. Le Gouvernement afghan a réitéré son engagement à protéger et promouvoir les droits de l'homme de tous les citoyens afghans et de faire du pays un endroit où les hommes et les femmes jouissent de la sécurité, de l'égalité des droits et de l'égalité des chances dans tous les domaines de la vie. Les participants à la Conférence se sont également engagés à renforcer le rôle de la société civile.

23. Les participants à la Conférence se sont félicités de l'approche globale adoptée par le Gouvernement afghan pour lutter contre la corruption ainsi que des efforts qu'il déploie pour mettre en place une initiative concertée afin de s'attaquer aux principales causes de la corruption, grâce à la définition de critères précis et objectifs ainsi que de plans de mise en œuvre, avant la Conférence de Kaboul, notamment mais non exclusivement :

- Habilitier un Bureau de surveillance de haut niveau indépendant à mener des enquêtes et à poursuivre les fonctionnaires corrompus ainsi qu'à diriger la lutte contre la corruption, par décret dans un délai d'un mois;
- Mettre en place en 2010 un cadre réglementaire pour les organes concernés de lutte contre la corruption, y compris le Groupe de travail sur les crimes graves et le Tribunal contre la corruption, en garantissant leur indépendance à long terme;
- Améliorer l'efficacité des nominations dans la haute administration et des processus de présélection et réviser le code de la fonction publique. À cet

effet, il faudra également déterminer, avant la Conférence de Kaboul, les nominations aux postes les plus élevés de la fonction publique;

- L'intention du Président de publier un décret interdisant aux parents proches des ministres, conseillers ministériels, députés, gouverneurs et de certains ministres adjoints d'exercer des fonctions dans les services des douanes et des impôts;
- Adopter en priorité en 2010 un programme législatif global pour rendre les lois afghanes conformes à la Convention des Nations Unies contre la corruption, y compris la législation pénale sur la lutte contre la corruption, pour élargir le champ d'application des dispositions relatives à la déclaration des biens; et
- Inviter les experts afghans et autres à participer à une mission indépendante spéciale de suivi et d'évaluation qui se rendra pour la première fois en Afghanistan dans trois mois pour une visite de suivi, mettre au point des critères de progrès précis et objectifs et élaborer des rapports périodiques sur les activités nationales et internationales à l'intention du Président, du Parlement et du peuple afghans, ainsi que de la communauté internationale.

24. Les participants à la Conférence se sont engagés à soutenir le Gouvernement afghan dans ses efforts de lutte contre la corruption en fournissant une aide aux nouvelles institutions ainsi qu'à accroître la transparence et l'efficacité de sa propre aide conformément à la Déclaration de la Conférence de Paris de juin 2008 et à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Les participants à la Conférence sont notamment convenus de :

- Coopérer avec les organismes de lutte contre la corruption proposés pour examiner les procédures en vigueur et enquêter sur les cas de corruption impliquant du personnel international; et
- Collaborer avec le Gouvernement pour améliorer les procédures de passation de marchés, y compris appliquer de nouvelles mesures pour garantir que les procédures internationales de passation des marchés s'effectuent avec toute la diligence voulue.

25. Les participants à la Conférence ont pris note de la décision de la Commission électorale indépendante afghane de reporter les élections législatives au 18 septembre conformément à la Constitution afghane et à la loi électorale. À cet égard, ils ont salué l'engagement pris par le Gouvernement afghan de garantir l'intégrité des élections législatives de 2010 et de prévenir les irrégularités et les comportements répréhensibles. Les participants à la Conférence se sont également félicités de la volonté du Gouvernement afghan de travailler en étroite collaboration avec l'ONU pour mettre à profit les enseignements tirés des élections de 2009 afin d'améliorer le processus électoral en 2010 et au-delà.

26. La communauté internationale accueille avec satisfaction l'engagement pris par le Gouvernement afghan de mettre en œuvre le plan national d'action en faveur des femmes afghanes ainsi que la Convention pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Les participants à la Conférence ont pris note avec intérêt de la décision du Gouvernement afghan d'accroître la représentation des femmes dans toutes les institutions liées à la gouvernance, y compris les organes dont les membres sont élus et nommés et la fonction publique.

27. Les participants à la Conférence ont mis l'accent sur les liens pernecieux entre le trafic de stupéfiants, l'insurrection et d'autres activités criminelles, y compris la corruption et la traite des êtres humains. Les participants à la Conférence se sont donc félicités :

- Des récents progrès accomplis par le Gouvernement afghan y compris la réduction de 22 % de la culture de pavots l'année dernière et l'augmentation du nombre des provinces où le pavot n'est plus cultivé et qui sont passées de 6 en 2006 à 20 en 2009;
- De l'initiative prise par le Gouvernement afghan pour actualiser la stratégie nationale de lutte contre les drogues en 2010, qui comprendra des programmes ciblés de développement agricole et de réduction de la culture du pavot;
- De l'appui actuel fourni par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la communauté internationale au Gouvernement afghan pour contrer ce commerce;
- De la poursuite du processus « Paris-Moscou » pour lutter contre la production, la consommation et le trafic illicite de stupéfiants et de l'élimination des cultures de pavots, des laboratoires de fabrication de drogues et des stocks ainsi que de l'interception des convois de drogues, de la poursuite des consultations sur la commercialisation des précurseurs et du resserrement de la coopération bilatérale régionale; et
- De la contribution aux efforts multilatéraux de lutte contre les stupéfiants par le Plan d'action des membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, adopté en mars 2009 par la Conférence spéciale sur l'Afghanistan à Moscou.

Coopération régionale/architecture internationale

28. Les participants à la Conférence ont réaffirmé leur soutien à un Afghanistan stable, sûr et démocratique, mis en avant le rôle potentiel de l'Afghanistan en tant que voie de passage entre l'Asie du Sud, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Extrême Orient et se sont dits à nouveau résolus à collaborer activement à cette fin. Les participants à la Conférence ont souligné que les projets qui avaient le plus de chances de réussir étaient ceux qui étaient pris en charge et dirigés par les régions et ils ont pris note avec satisfaction de plusieurs initiatives récentes qui ont montré qu'il était nécessaire pour les partenaires voisins et régionaux d'entretenir des liens de collaboration fructueux. Dans ce contexte, les participants à la Conférence ont pris acte du Sommet régional pour l'amitié et la coopération au cœur de l'Asie, tenu récemment à Istanbul, et de sa déclaration. Cette coopération régionale consiste à réaffirmer les principes de la Déclaration de 2002 sur les relations de bon voisinage et à travailler activement pour :

- La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan;
- La non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et la non-ingérence mutuelle;
- La mise en place par l'Afghanistan d'initiatives en faveur de la paix, de la réintégration et de la réconciliation;

- Mettre un terme, en tout lieu sur le territoire des uns et des autres, aux groupes armés illicites, aux structures parallèles et au financement illicite ayant pour objectif de déstabiliser l'Afghanistan ou certains pays voisins;
- Combattre le terrorisme y compris mais pas seulement intensifier le partage de renseignements, démanteler l'appui logistique, financier et idéologique aux réseaux terroristes et lutter contre les causes de radicalisation;
- Développer le commerce et le transit transrégionaux; y compris moderniser les infrastructures et améliorer l'approvisionnement énergétique, les lignes électriques, et les transports, notamment les réseaux ferrés;
- Instaurer des conditions favorables au retour des réfugiés afghans;
- Mettre en place une coopération régionale pour lutter contre le trafic de stupéfiants; et
- Favoriser les contacts personnels, y compris les interactions et les échanges entre la société civile, les milieux universitaires, la presse et le secteur privé.

29. Les participants à la Conférence ont accueilli avec satisfaction le fait que l'Afghanistan et ses autres partenaires régionaux auraient, en 2010, la possibilité de renforcer et de coordonner les contributions pour faire avancer ces principes. Les participants à la Conférence ont pris note de l'intérêt d'une approche plus cohérente et structurée des initiatives individuelles. À cet égard, ils se sont félicités de l'invitation faite par l'Afghanistan aux organismes régionaux concernés (Association d'Asie du Sud pour la coopération régionale, Conférence de coopération économique régionale sur l'Afghanistan, Organisation de Shanghai pour la coopération et Organisation de coopération économique conformément à leurs mandats respectifs) et autres, y compris l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), à mettre au point dès que possible un plan coordonné pour l'engagement régional de l'Afghanistan. Les participants à la Conférence ont invité les pays, les organisations régionales et les autres instances concernées à proposer des mises à jour régulières, y compris à la Conférence de Kaboul.

30. Abordant le thème de l'enrichissement de la coopération régionale, les participants à la Conférence se sont félicités de la contribution apportée par des projets bilatéraux et régionaux spécifiques y compris celle de l'OCI sur l'éducation et la radicalisation, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de l'atelier de coopération Afghanistan-Pakistan (Processus de Doubaï) sur la gestion des frontières. Les participants à la Conférence ont remercié plusieurs pays pour les informations qu'ils ont fournies sur des initiatives bilatérales y compris l'Accord de commerce et de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan pour lequel ils se sont réjouis des progrès accomplis et espèrent qu'il sera rapidement conclu ainsi que les programmes indonésiens pour le renforcement des capacités notamment la coopération technique dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la réduction de la pauvreté, des énergies renouvelables et des petites et moyennes entreprises.

31. Les participants à la Conférence ont rappelé que la communauté internationale était engagée en Afghanistan pour soutenir le Gouvernement afghan. Jusqu'à ce que le Gouvernement afghan soit en mesure d'en assumer la responsabilité, les participants à la Conférence ont noté avec satisfaction que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) demeurerait la principale organisation

internationale pour la coordination de l'appui international conformément à la résolution 1868 (2009) du Conseil de sécurité. Les participants à la Conférence se sont félicités de :

- La présentation de priorités bien définies par le Gouvernement afghan;
- L'engagement de la communauté internationale envers une participation civile plus efficace et mieux dotée en ressources pour soutenir le Gouvernement afghan afin d'améliorer l'impact de l'aide civile internationale;
- La décision de la communauté internationale de mieux adapter son aide en fonction des priorités afghanes, conformément aux principes de Paris sur l'efficacité de l'aide, permettant ainsi de renforcer les capacités du gouvernement afghan;
- L'intention de la communauté internationale de travailler en étroite collaboration avec la MINUA pour relancer la contribution civile;
- La nomination d'un nouveau haut représentant civil de l'OTAN; et
- La décision de l'Union européenne de renforcer sa présence à Kaboul sous un seul représentant.

32. Les participants à la Conférence ont favorablement accueilli la décision du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de nommer Staffan di Mistura; la décision du Secrétaire général de l'OTAN de nommer Mark Sedwill; ainsi que la nomination prochaine par l'Union européenne (UE) de son Haut-Représentant; et attendent avec le plus grand intérêt leurs prises de fonctions au cours des premiers mois de 2010. Les participants à la Conférence les ont invités à collaborer pour garantir une coordination plus étroite à Kaboul. En outre, tout en notant les récentes améliorations dans le fonctionnement du Conseil commun de coordination et de suivi, les participants à la Conférence ont invité les coprésidents du Conseil commun à recommander à leurs membres des mesures additionnelles en vue de renforcer davantage son efficacité.

33. Les participants à la Conférence ont saisi l'occasion pour remercier les titulaires : Kal Eide, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Fernando Gentilini, Haut-Représentant civil de l'OTAN, Ettore Sequi, Représentant spécial de l'UE et le Chef de la délégation de l'UE Hansjörg Kretschmer pour leurs efforts en faveur de l'Afghanistan ainsi que leur dévouement.

34. Nous espérons examiner les progrès mutuels accomplis dans les engagements pris lors de la Conférence de Kaboul ultérieurement au cours de cette année.